

REGION DU CENTRE
Center Region

DEPARTEMENT DU MFOUNDI
Mfoundi Division

PREFECTURE DE YAOUNDE

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES,
JURIDIQUES ET POLITIQUES

BUREAU DES ASSOCIATIONS ET
DES PARTIS POLITIQUES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Republic Of Cameroon

PAIX – TRAVAIL – PATRIE
Peace-Work-Fatherland

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

N° 00001211 /RDA/J06/SAAJP/BAPP

Le Préfet du Département du Mfoundi soussigné,

donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration d'association tel que prévu par l'article 7 de la Loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association.

Titre de l'association : « OBSERVATOIRE AFRICAIN DE LA PRATIQUE DES AFFAIRES » (O.A.P.A)

Objet : Contribuer à l'émergence d'un nouveau pôle de développement économique en Afrique à travers l'observation de l'efficacité et l'effectivité du Droit OHADA – Promouvoir l'analyse et la veille stratégique afin d'évaluer la vitalité dudit Droit – Faire du suivi-évaluation de l'adéquation des mesures prises avec les objectifs fixés ainsi que les résultats souhaités dans l'espace OHADA – Renforcer les capacités des destinataires de la norme dans le but d'accroître en continu leur performance, d'accompagner les réformes juridiques dans le sens de l'adéquation des politiques publiques à un environnement global des affaires de plus en plus évolutif et exigeant – Promouvoir la communication sociale et le plaidoyer institutionnel à travers la sensibilisation des pouvoirs publics ainsi que des décideurs nationaux et communautaires aux enjeux de l'effectivité du Droit.

Siège social :

B.P : 1668

YAOUNDE, Tel : 694188618/677604234

Administration**

Président du Conseil:

Membres :

Pr Justine DIFFO TCHUNKAM

Pr. Gérard BLANC

Pr. Salvatore MANCUSO

Pr. MOUSSA SAMB

Pr. Paul Gérard POUGOUE

Dr Didier LOUKAKOU

Me Aimé Césaire NTOYA MAKONKO

André-Frank AHOYO

Mary Concilia ANCHANG

Miarom BEGOTO

Philippe TAGNE NOUMBISSI

Me Thierry PIETTE-COUDOL

Secrétaire permanent :

ZOGO Willy Stéphane

Le présent récépissé de déclaration qui confère à l'association la personnalité juridique nécessaire est établi, signé et délivré pour servir et valoir ce que de droit./-

AMPLIATIONS :

- MINATD/YDE

- GRC/YDE

- CDT GROP/GIE/YDE

- CCRG/YDE

- INTERESSE

- CHRONO/ARCHIVES

* Noms, Prénoms, Professions, Domiciles et adresses des responsables actuellement chargés de l'association

* Pièces annexées à la déclaration : - deux (02) exemplaires du statut : un (01) P.V.A.G. Constitutive



YAOUNDE, le 13 OCT 2016

Josita Jean Claude